N° 1721 VENDREDI 18 MARS 1869 13me année

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50 — » » six mois 14 » » — » » un an 25 » »

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, rue Nain, 1.

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées la veille de la publication.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE-BULLIER et Cie, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS LAFFITE BULLIER et Cie pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

ROUBAIX, 18 MARS 1869.

Bulletin politique.

La *Patrie*, le *Constitutionnel* et le *Public* nous apportent les renseignements les plus rassurants sur le différend franco-belge. Le premier de ces journaux affirme même, qu'à l'heure qu'il est, les deux gouvernements sont tombés d'accord pour une solution de nature à satisfaire tous les intérêts. L'*Indépendance belge* n'est pas tout à fait aussi affirmative. Voici comment elle s'exprime dans son édition d'hier soir :

« La Belgique propose de soumettre à une commission l'examen des tarifs internationaux, pour assurer aux Compagnies françaises les transports dont elles auraient profité par l'exploitation de la ligne du Grand Luxembourg et du chemin de fer liégeois-limbourgeois. Il en résulterait une entente pour fixer les tarifs internationaux. »

D'après l'*Indépendance*, le gouvernement français trouve ces propositions trop étroites et demande que la commission s'occupe de toutes les questions économiques intéressant les deux pays, sans en excepter même l'examen des conventions relatives aux chemins de fer. Telles seraient les propositions que M. de La Guéronnière serait chargé par M. de La Valette de soutenir.

L'*Indépendance* ajoute : « Il y a lieu d'espérer qu'on trouvera le moyen de concilier ces vues, bien qu'elles offrent encore des divergences importantes. Tout sera probablement terminé avant la fin de la semaine. »

Si le langage de certains officieux est de nature à nous rassurer, celui de quelques autres, tels que le *Peuple* et le *Pays*, ne peut que raviver les inquiétudes assoupies du public. On croirait, en lisant ces journaux, que nous sommes à la veille d'une entrée en campagne. Ces attitudes diverses nous démontrent que l'unité manque dans la direction gouvernementale. Parmi nos ministres, les uns veulent la guerre, les autres la paix et c'est cette divergence de vues que reflètent les organes de la presse officieuse.

Un journal anglais vient de publier une lettre qu'il prétend avoir été adressée par M. de Bismark au chargé d'affaires de Prusse à Paris Cette lettre se termine ainsi :

« Je suis informé, et vous m'avez confirmé le fait, que la politique actuelle de l'Empereur est purement personnelle, fondée sur une injure supposée, vivement ressentie ; et violemment irrité par les journaux belges, poussé comme il l'est par le parti de la guerre, il est capable de faire des faux pas qui le placeront dans une situation peu enviable sous les yeux de l'Europe.

« Je plains sincèrement les déceptions de Sa Majesté. Il a incontestablement inauguré le mouvement des nationalités qui a constitué une grande monarchie et a presque achevé l'unité germanique. Il doit lui être pénible que la France seule n'en tire aucun profit et qu'au contraire sa position soit diminuée par voie de conséquence, tandis que tout ce qui parle italien ou allemand se consolide. L'indépendance d'une province française par sa langue et sa situation géographique doit être pour lui une source d'ennuis et d'inquiétudes continuels.

« Si l'Empereur, ainsi que je m'y attends, est réduit à agir hostilement contre la Belgique, nous savons ce qui sera notre devoir. Nous devons entreprendre une guerre dont le résultat final sera notre annexion de la Hollande et des Etats du Sud, et l'achèvement de l'unité germanique ; cas auquel nous n'aurons aucune objection à opposer à la rectification finale des limites naturelles de l'Empire français.

« Recevez, etc.

« BISMARK. »

Il n'est pas présumable que la diplomatie prussienne laisse s'égarer dans les bureaux de journaux sa correspondance intime, et nous croyons cette lettre entièrement apocryphe ; mais, il faut le reconnaître, elle est tout à fait dans la situation et la politique qu'elle indique ne serait pas maladroite de la part de M. de Bismark.

J. REBOUX.

Nous lisons dans le *Journal de Paris* :

« Voici de quelle manière le gouvernement français, d'après les renseignements qu'on nous transmet, s'apprêterait à la voie de conciliation qui lui est conseillée par le cabinet anglais. M. de La Guéronnière aurait demandé dans deux entrevues avec M. Van der Stechelen que le traité conclu entre le Grand-Luxembourg et la Compagnie de l'Est, fut amendé de façon à ne plus être en contradiction avec l'esprit et les principes de la nouvelle loi, qui, d'après le dire du cabinet de Bruxelles, n'a pas été dirigée contre la France, mais qui est née de considérations beaucoup plus générales. La Belgique se voit donc aux prises avec le dilemme suivant : Ou il faut accorder la demande de M. de La Guéronnière, et alors la ligne d'Arlon-Bruxelles reste entre les mains de la compagnie française, car le traité de fusion, bien qu'amendé, subsisterait toujours, et c'est justement cela qu'on a voulu éviter à Bruxelles ; ou il faut rejeter les prétentions qu'élève la France avec les apparences d'une attitude tout à fait correcte, et alors la question aura quitté, pour une seconde fois, le terrain économique pour redevenir une question politique, ce qu'à tout prix on voulait éviter en Belgique.

« Reste à savoir si les hommes d'Etat de Bruxelles sauront trouver un biais à cette situation délicate. Quoi qu'il en soit, jusqu'aujourd'hui rien n'a été répondu. »

CORRESPONDANCE PARISIENNE

Paris, mardi 16 mars.

Voilà que le *Constitutionnel*, qui tenait, il y a quelques jours, un langage énigmatique et peu rassurant, juge à propos de parler aujourd'hui la langue des simples mortels et nous déclare que « il n'y a à régler entre la France et la Belgique qu'une affaire d'un caractère économique et industriel ». C'est à peu près ce que disent, et dans une forme presque identique, d'autres journaux qui reçoivent des communications officielles. Voilà qui est fait pour mettre à l'avenir le public en garde contre les allures tapageuses de quelques journaux passant pour recevoir de haut leurs inspirations. On parle aussi d'une note pacifique que contiendrait un de ces jours le *Journal officiel*. Il faut signaler ce courant d'idées pacifiques contrastant avec tous les bruits belliqueux qui retentissent des deux côtés du Rhin.

On dément de divers côtés à la fois l'existence d'une note que le gouvernement français aurait adressée aux puissances au sujet des chemins belges. Il n'est même pas certain que M. de La Guéronnière ait emporté des instructions écrites.

La discussion prochaine de la loi du contingent fournira à un certain nombre de députés une occasion favorable pour demander au gouvernement des explications sur les bruits de guerre qui troublent l'Europe. Il est facile de prévoir que le gouvernement ne pourra sur ce point donner à la Chambre une entière satisfaction.

M. de Forcade est rétabli de son indisposition qui n'a jamais eu de caractère menaçant.

Les bruits de modifications ministérielles ont momentanément disparu. Le ministère restera constitué tel qu'il est jusqu'à la fin de la session.

Le Corps législatif a voté hier sans discussion la loi relative à la Cour de Saïgon. M. Mathieu, rapporteur, n'a pas eu besoin de prendre la parole.

Le bruit court ce soir que l'alliance entre la France et l'Italie est loin d'être conclue et qu'il n'y aura pas d'entrevue entre le roi d'Italie et l'empereur d'Autriche. Ce bruit sera peut-être démenti demain.

La classe de 1862 dans l'infanterie de marine va être congédiée. Symptôme pacifique. Hier ont commencé dans tout l'Empire les opérations des conseils de révision.

Le numéro d'hier soir de la *Revue Contemporaine* contient une intéressante étude : *Les leçons du suffrage universel*, sur les variations du corps électoral depuis 1852. Les chiffres ont leur éloquence, et la comparaison se fait d'elle-même :

Il y a eu en 1852, 9,836,043 électeurs inscrits ; en 1857, 9,495,955 ; en 1863, 9,885,241 ; augmentation : 49,198.

En 1852, le gouvernement a recueilli 5,218,602 suffrages ; en 1857, 5,200,101 ; en 1863, 5,362,320.

En 1852, les candidats non-officiels recueillirent 810,962 voix ; en 1857, 843,646 ; en 1863, 1,863,672.

Donc augmentation pour le gouvernement de 856,282 et pour les candidats non-officiels 1,052,710.

M. Emile Deschanels, le premier des conférenciers, inaugurera demain au boulevard des Capucines une série de conférences sur Lamartine.

Le Crédit Foncier vient de poser à un certain nombre de jurisconsultes et avocats des plus éminents la question de savoir, si, en achetant les bons de délégation au prix du marché, il avait fait opération légale au point de vue du droit commun, de ses propres statuts et de la loi de 1860 sur les prêts communaux. Tous se sont prononcés pour l'affirmative.

On annonce la très-prochaine nomination au Sénat de M. Benoît-Champy.

CH. CAHOT.

Paris, mercredi 17 mars.

Le bruit de l'arrangement franco-belge coïncide avec celui d'un ajournement d'une entrevue entre l'empereur d'Autriche et le roi d'Italie. Point de réconciliation entre les deux souverains au Midi, apaisement du conflit diplomatique au Nord. Les deux faits s'enchaînent. On assure en effet que M. de La Guéronnière a envoyé de Bruxelles une dépêche affirmant les intentions conciliantes du cabinet belge ; d'un autre côté, on dit que le prince de Chimay a remis à l'Empereur, par qui il a été reçu deux fois, une lettre du roi Léopold. Le prince de Chimay, fils de la célèbre Madame Tallien, est grand'-croix de la Légion-d'Honneur, grand d'Espagne de 1re classe, et a le titre de ministre plénipotentiaire du roi des Belges. Il vit moitié à Paris, dans le magnifique hôtel du quai Malaquais, moitié en Belgique ; il est ici très-bien en cour et le roi Léopold a choisi à dessein un intermédiaire assuré d'être bien reçu de l'Empereur.

Quant à l'entrevue projetée entre l'Empereur François-Joseph et le roi Victor-Emmanuel, on assure que c'est l'influence de la Prusse qui en a fait avorter le projet ; elle a été aidée par un certain groupe de l'entourage du roi fort hostile à la France et à la tête duquel intriguent M. et Mme Ratazzi. Cependant il ne faut encore juger de rien. L'alliance française a pour elle à Florence des arguments d'un grand poids : l'ouverture des marchés français à l'empereur italien et la crainte salutaire du chassepot. Avec des arguments de cette sorte, il ne faut jamais désespérer du bon vouloir de l'Italie. Nous en saurons davantage dans quelques jours.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 19 MARS 1869.

— 11 —

ce chagrin ! Gabrielle croyait pourtant avoir pardonné ; elle priait pour ceux qui lui avaient fait tant de mal ; n'était-ce pas assez ?

Sans doute que non, puisque Dieu lui envoyait une autre épreuve à subir.

Après en avoir conféré longuement avec sa supérieure, sœur Marie-Thérèse dut accepter la charge nouvelle qui lui était imposée ; ce lui fut aussi pénible que possible.

Tout, du reste, semblait se combiner pour rendre la tâche difficile.

Ruth n'était pas une enfant agréable, loin de là. Ayant vécu dans un intérieur toujours troublé par des querelles ; négligée par ses parents ; livrée sans contrôle aux soins mercenaires de domestiques qui prenaient parti, devant elle, tantôt pour son père, tantôt pour sa mère, elle n'avait aucune notion de respect pour personne. Rebelle à tout joug, insolente, capricieuse et despote, elle était insupportable.

La mère Marie-Thérèse retrouvait avec dégoût, chez la petite fille, la vulgarité de sa grand'mère, l'égoïsme et la frivolité de sa mère, le caractère passionné, faible et indécis de son père.

Tout en elle, jusqu'à sa grande beauté, revivait à chaque instant, chez la religieuse, le souvenir de certaines heures de sa vie qu'elle eût voulu effacer, et qui avaient toujours pesé sur sa conscience comme un remords.

L'enfant gâté résistait à tous les soins qu'on prenait pour réformer son éducation vicieuse ; son cœur semblait être pétri d'une matière rocailleuse sur laquelle tout devait s'émousser sans y pénétrer jamais.

Frappée du délaissement dans lequel la laissaient ses parents, elle s'en prenait à tout le monde de la privation de tendresse dont elle eût voulu avoir sa part comme les autres enfants.

Ses compagnes, blessées trop souvent par les écarts de son caractère irascible, l'agrissaient davantage en se vengeant d'elle par des allusions méchantes.

Ruth se renfermait de plus en plus dans une orgueilleuse et dangereuse solitude.

Jusqu'alors, la mère Marie-Thérèse avait été pour Ruth ce qu'elle était pour les autres élèves ; elle comprit qu'elle devait davantage. Il fallait attirer l'enfant par l'affection, pénétrer dans son cœur par la douceur. Il était évident qu'on n'obtiendrait jamais rien d'elle par la froideur, ou par la sévérité.

Gabrielle fit taire toutes ses répugnances, et avec l'élan de sa nature généreuse qui jamais n'avait su faire un sacrifice à demi, elle se dévoua à la malheureuse petite fille. Sa patience avec elle fut sans bornes.

Poussée par ce besoin de sympathie que, jeunes ou vieux, nous éprouvons tous, Ruth se rapprocha bientôt de la seule personne qui se montrait toujours pour elle également affectueuse.

La mère Marie-Thérèse reçut ses confidences, en échange donna des conseils qui n'étaient pas toujours suivis, mais qui étaient au moins écoutés.

Le temps passa et emporta les défauts de l'enfance. La turbulence, les caprices, les colères disparurent. Mais à un œil inexpérimenté le terrain eût semblé toujours inculte, cependant il était certain que des qualités s'y montraient déjà en germe.

Sœur Marie-Thérèse les vit poindre la première, et elle redoubla de soins pour en hâter le développement.

Elle se considérait alors, tout à fait comme l'instrument choisi par la Providence pour sauver Ruth, et son affection pour elle s'accroissait de tout le bien qui s'opérait dans l'âme de la jeune fille.

Les efforts journaliers et constants de la sœur Marie-Thérèse avaient enfin porté leurs fruits ; sans orgueil elle pouvait s'applaudir de son élève.

Ruth n'était point encore parfaite cependant ; elle avait encore à réprimer bien souvent la fougue dangereuse de son imagination, la véhémence passionnée de son caractère, et les retours amers sur ses tristesses de famille. Mais elle connaissait la source où elle devait puiser sa force.

Il avait été difficile de lui faire comprendre pourquoi il n'y avait pas eu pour elle de foyer béni ; en l'initiant à la connaissance nécessaire des malheureuses circonstances qui avaient désuni ses parents, sœur Marie-Thérèse s'était cependant toujours efforcée d'éveiller dans son cœur de douces espérances : ramener la paix, l'union, la concorde sous le toit paternel. — Jeter un voile épais sur le passé.

Ruth avait écouté ces tristes confidences faites avec la plus délicate prudence, et les conseils qui les avaient suivies. Dans des moments de généreuse exaltation, elle se sentait parfois enflammée de zèle pour accomplir ces conseils ; mais ces moments étaient suivis d'accès de défaillance, quand elle réfléchissait qu'il lui faudrait quitter la sœur Marie-Thérèse, qui avait été pour elle plus qu'une mère.

Ruth avait demandé avec instance de rester encore quelques années au couvent, mais son père s'y était refusé. Il voulait enfin jouir d'elle.

— La jeune fille s'était soumise, non sans peine, à cette décision paternelle qu'elle eût volontiers taxée d'arbitraire, si l'idée du devoir lui avait été moins fortement inculquée. Les leçons de mère Marie-Thérèse n'avaient pas été données en vain.

Comme il a été dit au début de ce chapitre, le jour de la séparation était arrivée.

Elèves et religieuses manifestaient hautement leurs regrets de voir partir l'aimable jeune fille ; on l'accablait de caresses, de protestations ; seule, la mère Marie-Thérèse, toujours maîtresse d'elle-même, paraissait calme.

— Oh ! ma mère, vous ne m'aimez pas certainement, lui disait Ruth, affligée et presque impatientée de sa placidité. Je vous ai donné trop de mal, et vous êtes bien aise d'être débarrassée de moi. Non ce n'est pas vrai, n'est-ce pas ? Je suis folle d'avoir ces pensées mauvaises ; mais pour me consoler, me donner un peu de courage, dites-moi, chère mère, que vous me regretterez un peu. Oh ! que je voudrais avoir un cœur tranquille comme le vôtre, que rien n'émeut jamais ! je ne souffrirais pas tant !

— Enfant, avait répondu Mlle de Chavas, en souriant avec mélancolie, ne jugez pas si facilement sur les apparences.

Quand la lourde porte de clôture se fut refermée sur la jeune pensionnaire, mère Marie-Thérèse sentit sa force d'âme l'abandonner, il lui sembla que la solitude s'était faite plus profonde autour d'elle. L'amer sentiment de lassitude de la vie, de découragement, qu'elle avait cru ne plus jamais éprouver, oppressait sa poitrine. Une tristesse indicible lui étreignait le cœur.